



Pornic, le 6 septembre 2022

Le Maire

à

Mesdames et Messieurs
Les riverains de la corniche de Gourmalon

Direction Générale des
Services Techniques

Dossier suivi par : Rémy MASSON
☎ 02.40.82.40.18

V/Réf. :
N/Réf. : D2208-01009

OBJET : Information travaux d'aménagement de la corniche de Gourmalon

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux engagements pris par la Ville de Pornic, les travaux d'aménagement et d'embellissement vont débuter prochainement. Afin que vous soyez parfaitement informés de ceux-ci, vous trouverez les éléments d'information suivants :

Travaux sur réseau d'eaux usées (assainissement)

- Réhabilitation partielle du réseau d'eaux usées (sous maîtrise d'ouvrage de Pornic Agglo Pays de Retz)
- **Du 19 au 30 septembre 2022***
- Les travaux seront réalisés par l'entreprise SARC. Le chef de chantier, M. GARNIER se tient à votre disposition au 06.21.65.99.75, pour toute demande d'ordre pratique **à partir du démarrage des travaux, et pendant les heures d'activité du chantier.**
- Vous pouvez également contacter Monsieur BIRONNEAU, technicien de Pornic Agglo, pour toute question technique, au 02.51.74.07.16.

Travaux sur réseau d'eaux pluviales et aménagement de voirie :

- Réhabilitation partielle du réseau d'eaux pluviales, et aménagement de voirie (sous maîtrise d'ouvrage Pornic Agglo et Ville de Pornic).
- **Du 3 octobre 2022 au 7 avril 2023***
- Les travaux seront réalisés par l'entreprise CHARIER TP. Le chef de chantier, M. CHABOT se tient à votre disposition au 06.80.92.13.16, pour toute demande d'ordre pratique **à partir du démarrage des travaux, et pendant les heures d'activité du chantier.**
- Vous pouvez également contacter Monsieur OLIVIER, responsable du service Voirie Réseaux de la mairie de Pornic, pour toute question technique, au 02.40.82.40.18.

** La durée des travaux est conditionnée par les aléas climatiques*



Contraintes liées aux travaux :

- Les travaux se dérouleront sous route barrée sauf riverains. L'accès à votre propriété sera possible en contre-sens, en fonction du lieu d'intervention de l'entreprise. Celle-ci vous informera en amont de l'impossibilité ponctuelle de circuler pour accéder à votre habitation.
- Dans un premier temps, la collecte des ordures ménagères sera maintenue. Les poubelles doivent être sorties dans la rue la veille du jour de collecte. En cas de changement, une information vous sera transmise au préalable par le service de gestion des déchets de Pornic Agglo.

Je vous souhaite bonne réception de ces informations, et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,
L'Adjointe aux Travaux,
Isabelle RONDINEAU

